



# GARDERIE DU CORBIER



## TARIFS HIVER 2011/2012

TICKET JOURNEE	24.00€
TICKET ½ JOURNEE	14.80€
TICKET GARDE DE MIDI	5.00€
FORFAIT 5 ½ JOURNEES	66.30€
FORFAIT 6 ½ JOURNEES	79.70€
FORFAIT SEMAINE JOURNEE (HORS VACANCES NOËL, FEVRIER ET PÂQUES)	131.50€
FORFAIT SEMAINE JOURNEE (VACANCES NOËL, FEVRIER ET PÂQUES)	143.50€
FORFAIT MENSUEL	283.50€
FORFAIT SAISON HIVER	565.00€



Destination pour petits et grands

### AVIS

**Aucun ticket ou forfait ne sera remboursé quelque soit la raison.**



# GARDERIE DU CORBIER



Hiver 2011/2012

## Enfants de plus de 6 mois à moins de 6 ans

### Horaires hors vacances scolaires :

Dimanche : 13h-17h

Du lundi au vendredi : 9h-12h30 et 13h30-17h

### Horaires vacances scolaires de Noël, février et Pâques :

Du dimanche au vendredi : 9h-12h30 et 13h30-17h

Garde de midi : 12h30-13h30 en supplément

## CARNET DE SANTE OBLIGATOIRE

Apporter goûters, chaussons, couches, doudou...  
et une bouteille d'eau d'1.5L de la marque de votre choix

Par souci d'hygiène, nous regrettons de ne pouvoir accueillir les enfants atteints d'une affection contagieuse.  
Merci de votre compréhension.

**Tel : 04 79 83 09 15**

## REGLEMENT INTERIEUR DE LA GARDERIE DU CORBIER

**HIVER 2011/2012**  
**DU 12 décembre 2011 au 20 avril 2012**

La garderie est un établissement géré par l'office de tourisme du Corbier.

Elle est ouverte aux enfants de plus de six mois à moins de six ans.

Le personnel est agréé (Infirmières, Educatrices de Jeunes Enfants, Puéricultrices ou auxiliaires, animatrices, CAP petite enfance, BAFA....sauf dérogation). La responsable technique Virginie Dupraz est titulaire du diplôme d'infirmière, elle est secondée par Maylis Debever également titulaire du diplôme d'Etat d'infirmière en saison d'hiver. Le nombre d'enfants accueillis est de 5 enfants qui ne marchent pas pour une animatrice ou 8 enfants qui marchent pour une animatrice.

### ACCUEIL

**En saison d'hiver** : le dimanche après midi de 13 H 00 à 17 H 00 et du lundi matin au vendredi soir de 9 H 00 à 12 H 30 et de 13 H 30 à 17 H 00.

Elle est également ouverte le dimanche matin pendant les vacances de Noël, de février et Pâques. Une possibilité de garde est prévue pour l'heure du déjeuner. Les repas doivent être apportés par les parents.

L'accueil des résidents et saisonniers est ouvert de 8h45 à 17h15.

L'hiver, la capacité d'accueil est de 30 enfants avec un maximum de 10 enfants qui ne marchent pas pour 5 animatrices au total.

Le nombre de saisonniers pour cet hiver (2011/2012) est de 10 en accueil permanent et 2 en accueil occasionnel.

Ce qu'il faut fournir :

- Le carnet de santé
- Les couches\*
- Les lingettes\* ou autre
- Du linge de rechange\*
- Des chaussons\*
- L'objet préféré de l'enfant (doudou, mouchoir, sucette...) pour permettre son endormissement ou consoler les petits chagrins\*
- Des vêtements chauds, des lunettes de soleil et de la crème solaire en cas de sortie\*.
- Le goûter et/ou le repas de midi \*
- Une bouteille d'eau d'1,5 L de la marque de votre choix (l'eau sera redistribuée aux enfants de manière aléatoire sans préférence de marque)



**(\*qui devront être obligatoirement marqués au nom de l'enfant. Aucune réclamation ne sera acceptée en cas d'absence de cette formalité)**

### PACKAGE PITCHOUN

Dans le cadre du « package pitchoun », convention entre la garderie et l'école de ski, les skis des enfants ne seront pas acceptés à la garderie, hormis le premier jour.

### ADAPTATION

Les enfants n'étant accueillis que sur une courte période, l'adaptation ne peut se faire dans les mêmes conditions qu'une structure traditionnelle. Cependant pour les enfants n'ayant pas l'habitude de la collectivité, il est conseillé de réserver de préférence les demi-journées. Il est important de préparer l'enfant à la séparation en lui parlant, même si c'est un bébé, du lieu de jeux où il ira, de ce que ses parents feront durant le temps de garde, de lui dire au revoir et de l'assurer de leur retour.

### SANTE

L'enfant malade ne sera pas accepté dans son intérêt et dans celui des autres enfants. Les animatrices se réservent le droit de refuser l'accès à la garderie aux enfants atteints de maladies contagieuses, à savoir : rougeole, oreillons, rubéole, varicelle, coqueluche, scarlatine, impétigo, grippe, gastro-entérite, gale, teigne, méningite, conjonctivite. Tout enfant présentant des signes tels que vomissements, diarrhée, fièvre, éruption cutanée... après avoir été déposé à la garderie, devra être récupéré par ses parents le plus rapidement possible. Suivant les dispositions réglementaires, l'enfant accueilli doit être à jour de ses vaccinations ou être muni d'un certificat de contre indication. Aucun traitement médical ne pourra être donné à l'enfant sans présentation de l'ordonnance. Une attestation de soins sera remplie par les parents en début de séjour autorisant la responsable à faire soigner ou hospitaliser l'enfant en cas d'urgence.

### SECURITE

Les enfants ne seront rendus qu'à la personne qui les a confiés ou aux personnes désignées par avance. La carte d'identité peut être demandée. Le port de bijoux est vivement déconseillé. En cas de perte, le personnel de la garderie n'est pas tenu pour responsable.

### VIE QUOTIDIENNE

Diverses activités d'intérieur sont proposées : peinture, pâte à sel, marionnettes, lecture, gym.... tout au long de la journée. Il n'est pas proposé de programme précis afin de pouvoir adapter les activités au nombre et à l'âge des enfants. Des sorties sont prévues occasionnellement selon la météo et le nombre d'enfants en respectant toutefois les rythmes de l'enfant (sommeil, temps calme...).

Fait au Corbier, le 1er Décembre 2011.

Mr Stanislas TOCHITCH  
Directeur Corbier tourisme

